



## COMPTE RENDU DU GRAND DEBAT PUBLIC DU 16 FEVRIER 2019 A CARCANS

**MAIRIE DE CARCANS {33121}**

☒ 2A route d'Hourtin

Arrondissement lesparre - Canton Sud Médoc

☎ 05.56.03.90.20-☎ 05.56.03.90.31

M. le maire, Patrick MEIFFREN, accueille le public et présente le programme de la réunion en proposant de fixer à 0:30 mn le temps de parole, par thèmes qui sont les suivant :

- La fiscalité et les dépenses publiques
- La transition écologique
- L'organisation de l'état et des services publics
- La démocratie et la citoyenneté

En préambule, avant de donner la parole à M. Benoit SIMIAN, député LREM de la Gironde, M. le Maire s'assure que les membres de l'assemblée ont pris connaissance de la charte et leur demande l'autorisation d'enregistrer les débats ; en l'absence d'opposition, il déclare que les débats seront donc enregistrés.

Monsieur le Député félicite la municipalité pour l'organisation du débat garant de la neutralité dans l'exercice de retranscription fidèle des propos.

Il rappelle que le cahier de doléances devra être renvoyé avant le 22/02 et le compte rendu de cette réunion sera à déposer sur la plateforme officielle, avant la fin des débats fixée au 15/03/2019, pour instruction et analyse.

Avant de quitter l'assemblée, Monsieur le Député rappelle l'intérêt de ces grandes consultations populaires dont les quatre thèmes englobent selon lui, les préoccupations qui traversent l'opinion française du moment.

M. Le Maire revenant au programme, donne la parole aux citoyens présents qui souhaitent aborder, en premier lieu, le thème de :

### LA FISCALITE

NB. : Après consultation et avis de l'assemblée, il est décidé qu'aucun(e) intervenant(e) ne sera nommément désigné(e) sur le procès-verbal.

L'Intervenant n°1 interpelle M. le Député, toujours présent, sur les points suivant pour lesquels il suggère :

- d'augmenter les tranches de l'impôt sur le revenu afin que chaque citoyen contribue plus justement à son niveau, à l'effort fiscal de la nation,

- de rétablir l'impôt sur la fortune,
- de revoir l'indexation des retraites sur l'inflation sans ignorer le code de la sécurité sociale
- d'identifier les impôts et les dépenses à privilégier (sécurité et santé) pour plus de services publics sans augmentation de la pression fiscale.

Le Député souhaitant lui répondre :

- avant d'envisager le rétablissement de l'ISF, il est pertinent d'évaluer les effets de sa suppression sur le niveau d'investissement dans l'économie nationale,
- s'agissant de l'aménagement du territoire et du maintien des services publics, le gouvernement a augmenté les budgets alloués à la santé et à l'éducation,
- et enfin, pour les retraites, ce dernier se dit favorable à leur indexation sur l'inflation.

L'intervenant(e) n°2 fait ses remarques sur les points suivants :

- la suppression de l'ISF ayant eu un impact néfaste sur les dons versés aux associations, il milite pour son retour.
- le rétablissement d'une égalité fiscale au niveau des droits de succession
- la réduction de la dépense publique : priorité sur les compétences régaliennes (éducation, santé, transport...)

L'intervenant(e) n°3 revient notamment sur le sujet des impôts et demande de :

- moduler les tranches d'impôt sur les revenus, comme dit précédemment, pour passer de 5 tranches à 9 par exemple,
- Revoir le système de la santé, cause d'un désert médical dans les zones rurales.

L'intervenant(e) n°4 évoque le sujet de l'équité fiscale, et propose :

- une taxation des multinationales dont les G.A.F.A (Google, Amazone, Facebook, Apple...), actuellement adeptes de l'optimisation fiscale, au même niveau que les entreprises nationales,
- revoir sérieusement le dossier sur les fraudes fiscales qui pourraient rapporter des milliards d'euros dans les caisses de la France.

L'intervenant(e) n°5 souhaite l'abandon de l'augmentation de la CSG sur les retraites.

L'intervenant(e) n°6, aimerait, pour sa part :

- une augmentation des tranches d'impôt sur le revenu pour une meilleure progressivité
- la suppression ou le maintien des niches fiscales après évaluation de leur efficacité au bout de 5 ans,
- la suppression de l'ISF sur les placements financiers destinés à l'investissement dans les entreprises,
- le retour de l'ISF pour permettre le versement de dons aux associations,
- une récupération de la subvention ayant permis la valorisation d'un bien lors de la vente de ce dernier,

- tenir compte de l'aménagement du territoire dans la répartition de la taxe professionnelle en privilégiant la vitalisation des centres bourg.

*Le Maire précise que la TP est une compétence intercommunale et assure une répartition équitable sur la totalité du territoire.*

L'intervenant(e) n°7 remarque que la suppression des niches fiscales engendrerait la suppression de petits emplois à domicile notamment, tels que le babysitting ou le jardinage et suggère que les entreprises ayant bénéficié de subventions régionales ou départementales, les remboursent en cas de désengagement.

L'intervenant(e) n° 8 souhaiterait la révision des bases fiscales, travail colossal à réaliser dans ce domaine où tous les gouvernements ont reculé sur le sujet.

D'autre part, il suggère de réviser les valeurs locatives cadastrales qui servent de base à la fiscalité locale, à savoir les taxes foncières et la taxe d'habitation car elles ont été calculée en 1970 et sont rentrées dans les bases en 1974. Certes, elles ont subi des revalorisations forfaitaires mais ne sont plus en phase avec le marché locatif actuel.

Monsieur le Maire passe au 2<sup>ème</sup> Thème retenu :

### **LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

L'intervenant(e) n°1, après avoir rappelé que tous les efforts de travaux demandés en matière d'écologie, engendrant de l'emploi, notamment au niveau du bâtiment, propose :

- de baisser la pression fiscale pesant sur les entreprises pour les inciter à recruter plutôt que de privilégier le traitement social du chômage, même s'il n'est pas question de suppression de l'allocation chômage.

Concernant la limitation à 80 km/h sur les routes à deux voies, il souhaiterait que :

- le département et (ou) le maire puissent participer à la décision.

Sur l'aide à la culture biologique, voudrait que :

- les petits agriculteurs « bio » soient les premiers concernés aux dépens de gros exploitants agricoles et que leurs démarches administratives pour demander les aides européennes notamment, soient simplifiées.

L'intervenant(e) n°2, souhaiterait que La taxe carbone soit appliquée aux grands pollueurs tels que les cargos et les avions actuellement exonérés.

L'intervenant(e) n°3, voudrait que la subvention attribuée à des travaux d'amélioration de l'habitat (isolation, chauffage..) qui ont participé à sa revalorisation, soit reversée lors de la vente du bien.

*Suggestion non partagée par l'assemblée qui pense que ça diminuerait les démarches pour l'environnement déjà très faibles.*

L'intervenant(e) n°4 soulignant, à ce sujet, que même subventionnés, les travaux à réaliser en matière écologique (changement de chaudière notamment) sont à ce jour, extrêmement onéreux et pour certains, malheureusement pas envisageables financièrement, demande une augmentation de la subvention.

L'intervenant(e) n°5 rappelant que la subvention « énergie renouvelable » étant la même pour tout le monde, souhaiterait, pour une meilleure répartition, que l'aide à l'avantage fiscal soit indexée sur les revenus afin de favoriser les foyers en situation précaire et qu'il en soit de même pour les aides aux équipements d'économie d'énergie.

L'intervenant(e) n°6 demande la taxation du kérosène, actuellement exonérée.

L'intervenant(e) n°7 souhaiterait l'instauration de l'éco taxe sur le transport routier très polluant, comme cela avait été imaginé.

Sur le même sujet, l'intervenant(e) n°8 demande que cette éco taxe soit perçue par la mise en place de moyens connectés et non plus au niveau de portiques dont le coût de fonctionnement aurait été à son sens, trop élevé.

L'intervenant(e) n°9, après avoir interpellé la salle sur les démarches personnelles réalisées par chacun pour la protection de l'environnement, propose la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'éducation.

L'intervenant(e) n°10 pense qu'il faudrait développer le transport en commun en zones rurales, par :

- l'amélioration et/ou la réorganisation des transports publics dans le but de réduire le temps de route vers les zones urbaines,
- la limitation du gaspillage des énergies > éteindre les enseignes ou l'éclairage public à certaines heures de la nuit, dans les communes.

L'intervenant(e) n°11 revenant sur les problèmes de déplacement des plus de 60 ans notamment, en zone rurale, demande :

- la prise en charge par le Département ou la Région de l'organisation de transport par covoiturage ou véhicules de moins de 9 personnes) vers les points d'arrêt de bus ou de gare, les plus proches,
- envisage aussi la mise à disposition de chauffeurs de collectivités locales pour véhiculer des personnes vers les lignes de bus ou de train, à proximité.

L'intervenant(e) n°12, relevant une incompréhension, voudrait que le montant de la TVA sur l'installation de panneaux photovoltaïques soit le même pour une nouvelle construction que pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

L'intervenant(e) n°13, représentant de l'association « Gironde vigilante », après un long discours, sur les problèmes de sécurité sur nos territoires qu'il défend depuis de nombreuses années, demande le retour des sapeurs-pompiers et des gendarmes dans les petites communes, dans notre région à haut risque incendie, en raison d'une forêt plus dense et continue, aggravé par le dérèglement climatique.

L'intervenant(e) n°14, après avoir souligné le problème de la centrale qui répartit les appels, non compris parfois, diminuant ainsi les temps d'action et de réaction, voudrait une réorganisation du service des appels d'urgence plus directs vers les centres, sans intermédiaire.

### **SERVICE PUBLIC ET ORGANISATION DE L'ETAT**

L'intervenant(e) n°1 remarque que la plupart des dysfonctionnements qui traverse notre pays procède à des inégalités que connaissent certains de nos concitoyens dans l'accès à la santé, l'éducation ou la sécurité.

A ce titre, il souhaiterait une restauration du pacte républicain, avec le rétablissement, en profondeur, de l'égalité aux accès à l'éducation et à la sécurité ainsi qu'à la santé avec une liberté de choix de médecin encadrée.

L'intervenant(e) n°2 souligne, sur le sujet, les problèmes rencontrés aux urgences (5h d'attente) avec un profil du médecin qui a changé au fil des ans, entraînant une désertification médicale de nos zones rurales, et suggère donc une obligation aux jeunes médecins de pratiquer 5 ans en zones rurales, en début de carrière.

L'intervenant(e) n°3, mettant en avant le nombre croissant de maisons de santé subventionnées lors de leur création et en parallèle, le peu de médecin de garde...

Demande donc un retour à un système de garde des médecins obligatoire et non volontaire.

*Il est indiqué qu'une étude sur le système de garde des médecins, est actuellement en cours par l'ARS qui se donne 5 ans pour trouver une solution et remettre en place l'obligation de garde car nous sommes dans une zone géographique à risque.*

L'intervenant(e) n°4 souhaiterait, pour sa part, que les dépassements d'honoraires des médecins, pour un même acte, soient encadrés.

L'intervenant(e) n°5, revenant sur les déserts médicaux, suggère que pour les élèves médecins boursiers, une obligation de pratiquer autant d'année de remboursement, en zone rurale, leur soit imposée, en début de carrière.

*Il lui est répondu que le système est déjà en pratique mais qu'il y a très peu de boursier malheureusement.*

L'intervenant(e) n°6 revient sur les pensions alimentaires et pense que la CAF devrait assumer directement le versement de la pension au parent isolé et faire les démarches de recouvrement auprès du créancier.

L'intervenant(e) n°7 regrettant les inégalités numériques en zone rurale, demande une amélioration du système de connectivité.

*En aparté, il lui est répondu par le maire que la fibre optique dont les travaux avancent assez rapidement dans notre région, arrivera sur la commune d'ici deux ans.*

L'intervenant(e) n°8 souhaite garder les intermittents du spectacle et le régime d'assurance correspondant.

L'intervenant(e) n°9 après avoir rappelé qu'il faut rester vigilant sur les décisions de justice (le droit d'instruction) ainsi que sur la loi sur la laïcité, prône pour garder une justice indépendante et l'égalité de tous devant la loi.

Monsieur le Maire, propose d'aborder le 4<sup>ème</sup> et dernier volet du débat :

### **DEMOCRATIE ET CITOYENNETE**

L'intervenant(e) n°1 :

- prône pour une démocratie participative, au niveau local,
- un cumul des mandats limités à 3, pour garantir le lien des hommes politiques avec le terrain et un accompagnement pour un retour à la vie professionnelle.

L'intervenant(e) n°2 met en avant le manque de parité et les inégalités salariales qui sont toujours d'actualité dans les entreprises privées, souhaiterait plus de surveillance et d'application des lois sur le sujet.

L'intervenant(e) n°3 voudrait :

- le vote obligatoire et la reconnaissance du vote blanc,
- un retour au septennat pour les présidentielles et au quinquennat pour les législatives.

L'intervenant(e) n°4 souhaitant que tout un chacun se prenne en charge et arrête de rejeter la faute sur les autres, demande l'abandon du principe de précaution.

L'intervenant(e) n°5 voudrait qu'un décideur élu qui a commis une faute grave soit condamné et inéligible.

L'intervenant(e) n°6 pense que ce débat national qui est un moment historique et qui va faire l'objet d'analyses, devrait être diffusé au plus grand public et propose une mise à disposition des résultats à tous les partis politiques, les journalistes, les étudiants... et à la société civile.

*Monsieur le Maire confirme que pour Carcans, le compte rendu sera à disposition sur le site de la ville et qu'il sera déposé sur la plateforme numérique du grand débat national, accessible au public et transmis par email à chacun des intervenants, l'inconnue restant le fonctionnement de l'analyse des données qui se fera numériquement.*

L'intervenant(e) n°6 met en lumière le manque d'intérêt des jeunes dans ces assemblées et voudrait qu'une réflexion approfondie soit menée, pour les intéresser à la vie de la cité.

L'intervenant(e) n°7 indique qu'il existe des associations de jeunes qui demandent des agréments de « jeunesse et d'éducation populaire », et qu'il faudrait conditionner l'obtention de ces agréments au fait que les dirigeants de l'association aient moins de 30 ans.

Sur le fonctionnement de la vie politique, il pense que pour inciter les jeunes à la citoyenneté, il serait essentiel de leur dispenser des notions de droit, d'économie et d'histoire de l'Europe, dans le cadre d'études secondaires.

*Il lui est indiqué qu'en classe de 6<sup>ème</sup> la citoyenneté est au programme.*

L'intervenant(e) n°8 propose, pour les sénateurs, en vue d'une meilleure représentation citoyenne, de :

- mettre un âge limite des candidats,
- remplacer l'élection par un tirage au sort.

*Un membre de l'assemblée s'y oppose, faisant remarquer que les sénateurs sont des maires qui connaissent donc les lois ; alors qu'un citoyen tiré au sort, n'est certainement pas capable de pouvoir assurer une telle charge.*

L'intervenant(e) n°9 souhaiterait qu'il y ait moins de technocrates et une meilleure diversité parmi les élus, sur représentation des fonctionnaires et des hauts fonctionnaires.

L'intervenant(e) n°10 déplorant le système de notre politique qui se renouvelle à chaque élection présidentielle, par le manque d'implication et de pragmatisme des élus mis en place ; des technocrates trop bien rémunérés et très peu présents sur le terrain. Il souhaiterait la mise en place d'une démocratie participative.

L'intervenant(e) n° 11 rebondit en demandant lui aussi :

- le respect de la parole du peuple par l'organisation de référendums,
- une simplification administrative : suppression de certaines institutions et collectivités qui alourdissent le système, telles que le Sénat, le Conseil Economique et Social, voire le Département.

L'intervenant(e) n°12 revient sur le fonctionnement de nos hauts fonctionnaires et demande la suppression de l'ENA pour qu'ils viennent d'horizons différents.

L'intervenant(e) n°13 prône pour la mise en place de formations des hauts fonctionnaires plus proches du terrain et souhaiterait une réforme des principes éducatifs dans les grandes écoles, telles que Science Po ou l'ENA.

L'intervenant(e) n° 14 propose de réformer le mode d'élection à la chambre des Députés avec la mise en place d'un binôme (titulaire/suppléant) dont chacun assurerait la moitié du mandat.

L'intervenant(e) n°15, rajoute que les indemnités des parlementaires devraient être calculées selon les jours de présence, car les séances sont vides.

L'intervenant(e) n°16 trouve totalement injuste les privilèges réservés aux anciens Présidents, aux Premiers Ministres... et propose de les supprimer ou de les limiter dans le temps, car trop coûteux pour la nation. Il suggère en outre de faire apparaître les coûts des privilèges à la journée et par citoyen, ainsi que ceux des dépenses de l'état à la journée et par citoyen car les chiffres globaux annuels ne peuvent être appréhendés correctement par le citoyen.

L'intervenant(e) n°17 voudrait revenir sur le sujet des dépenses publiques à diminuer, en commençant par ne plus fixer les salaires de nos politiques, par décret lors des missions demandées par le gouvernement.

**Monsieur le Maire, après avoir fait un dernier tour de salle, remercie l'assemblée pour avoir été constructive et disciplinée, avant de clore le débat.**

Fait à Carcans le 19/02/2019

Le Maire,

Patrick MEIEFREN

